

Extrait du registre des délibérations du Conseil communal

- Présents :** Michel Eylenbosch, *Président du Conseil* ;
Françoise Schepmans, *Bourgmestre* ;
Ahmed El Khannouss, Sarah Turine, ~~Patricia Vande Mact~~, Abdelkarim Haouari, Karim Majoros, Ann Gilles-Goris, Olivier Mahy, Annalisa Gadaleta, *Échevin(e)s* ;
Christian Magérus, ~~Jamal Kazban, Abdellah Achaoui, Mohammadi Chahid~~, Paulette Piquard, Jamel Azaoum, Amet Gjanaj, ~~Jef Van Damme~~, Khadija El Hajjaji, Dina Bastin, Danielle Evraud, Luc Léonard, Mohamed El Abboudi, ~~Houcine Ait Jeddig~~, Dirk De Block, Dirk Berckmans, ~~Michaël Vossaert, Nader Rekik~~, Farida Tahar, Hassan Rahali, Shazia Manzoor, Georges Van Leeckwyck, Leonidas Papadiz, Nicole Linders-Dubocage, Roland Vandenhove, Laurie Carême-Palanga, Youssef Lakhroufi, Khadija Tamditi, Hassan Ouassari, *Conseillers communaux* ;
Jacques De Winne, *Secrétaire du Conseil*.
- Excusé(s) :** Jan Gypers, *Échevin(e)* ;
Houria Ouberri, Badia El Belghiti, Pierre Vermeulen, Olivia P'uto, Tania Dekens, *Conseillers communaux*.

SÉANCE PUBLIQUE DU 22.01.14

#Objet : Motion déposée par Monsieur Léonard, Madame Tamditi et Monsieur Lakhroufi, relative à la création d'un Musée d'Art moderne à la Porte de Ninove.#

Secrétariat Général

LE CONSEIL,

La Porte de Ninove fait l'objet de l'élaboration d'un schéma de développement par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. La Porte de Ninove se situe sur la Commune de Molenbeek-Saint-Jean et elle a toute la légitimité d'exiger un développement rapide et de qualité de ce périmètre laissé en friche depuis trop longtemps.

La Région de Bruxelles-Capitale est à la fois maître d'ouvrage sur une partie de la Porte de Ninove (SLRB) et autorité délivrante des permis sur tout le projet.

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean peut donner son avis sur le projet urbanistique de la Porte mais son avis n'est pas contraignant.

Considérant:

- Que la Porte de Ninove est un lieu stratégique de la petite ceinture ;
- Qu'elle est un noyau de communication et l'intersection de trois communes de grande importance ;
- Qu'un schéma de développement régional vise au développement multifonctionnel de ce périmètre à la fois en termes de construction de logements (sociaux et privés), de commerces, d'équipements collectifs (crèches, classes d'écoles) et d'un parc ;
- Que la zone Canal a été décrétée par la Région comme une zone stratégique et prioritaire pour le développement de la Ville ;
- Que le quartier Heyvaert contigu à la Porte de Ninove bénéficiera d'un nouveau Contrat de Quartier (Petite Senne), preuve que ce lieu représente un enjeu fondamental pour la ville.

Considérant également :

- Que le Musée d'Art moderne cherche un lieu pour déménager ces activités culturelles dont le financement est assuré par le Gouvernement fédéral ;
- Que le choix du lieu dépend de paramètres tels que la proximité du centre de la Ville, l'existence de voies de communication efficaces pour les trams, métros, bus, les voitures ; la Porte de Ninove concentre toutes ces qualités. La construction de parkings vélos et autos en sous-sol y est également envisageable ;
- Que la construction d'un équipement neuf, totalement adapté à la fonction culturelle du musée, est possible et même idéal à la Porte de Ninove ;
- Que le site de la Porte de Ninove, de par son étendue, permet également d'envisager l'aménagement d'un espace public de grande envergure, complément indispensable d'un équipement culturel d'une telle ampleur

Au vu enfin

- De l'importance pour Molenbeek-Saint-Jean à accueillir une telle institution sur son sol ;
- De l'image positive que cette venue apporterait à notre commune ;
- Des effets positifs de la présence du musée qui jailliraient sur tous les quartiers avoisinants ;
- Des avantages incalculables que tout le monde associatif molenbeekois tirerait de la proximité du musée ;
- Du bénéfice qui en découlerait pour le tourisme molenbeekois notamment pour ses structures hôtelières présentes et à venir et, in fine pour le

secteur de l'emploi molenbeekois (à l'intérieur du musée et aux alentours, commerces, restaurants, etc) ;

- De l'annonce déjà faite par le Collège qui s'était déjà prononcé positivement dans le passé pour l'établissement de ce musée à la Porte de Ninove.

Pour toutes ces raisons, le Conseil communal décide à l'unanimité :

Article 1:

D'affirmer l'importance de l'accueil d'un musée d'une telle renommée à la Porte de Ninove.

Article 2:

Demande au Collège qu'il sollicite un engagement ferme du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Gouvernement fédéral pour le choix de la Porte de Ninove comme le lieu d'accueil du Musée d'Art moderne.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

31 votants : 23 votes positifs, 2 votes négatifs, 6 abstentions.

PAR LE CONSEIL :

(s.) Le Secrétaire du Conseil,

Jacques De Winne

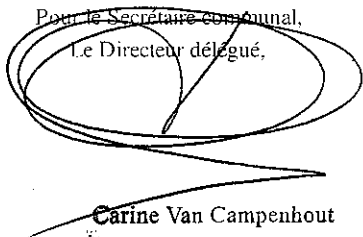
(s.) Le Président du Conseil,

Michel Eylenbosch

POUR EXTRAIT CONFORME :
Molenbeek-Saint-Jean, le 25 février 2014,

PAR ORDONNANCE :

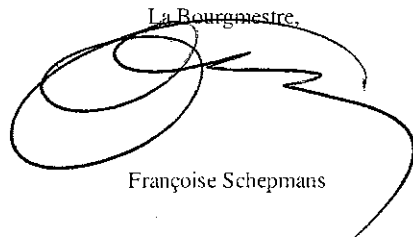
Pour le Secrétaire communal,
Le Directeur délégué,



Carine Van Campenhout



La Bourgmestre,



Françoise Schepmans